

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	1. N° 3 décembre 2019 VERSION 1 - REDACTION
		CA du 3 décembre 2019	Date de diffusion 26 mai 2020

<p>QUALITEVET</p> <p>CONSEIL D'ADMINISTRATION</p> <p>MARDI 3 DECEMBRE 2019</p>

PRESENTS

Samuel BOUCHER – SNVECO Patrick BOURDEAU – ONIRIS Gilles BOURDOISEAU – VETAGROSUP Hubert BRUGERE – ENVT Christophe BRARD – SNGTV Françoise BUSSIERAS – SNVEL Djérène MASO – ENVA	Jean François ROUSSELOT – AFVAC Claire SCICLUNA – AVEF Invités : Guy HANNOTTE – QUALITEVET Laurent MANGOLD – QUALITEVET Michel BAUSSIER – MACSF Marie Christine MOLL – MACSF
--	--

ABSENTS REPRESENTES

Dominique BUZONI-GATEL - ONIRIS Isabelle CHMITELIN – ENV Toulouse représentée par Christophe DEGEURCE – ENVA représenté par Eric GUAGUERE – AFVAC représenté par Laurent PERRIN – SNVEL	Patrick BOURDEAU Hubert BRUGERE Djérène MASO Jean Francois ROUSSELOT Françoise BUSSIERAS
---	--

ABSENTS EXCUSES

Jacqueline BASTIEN – SNGTV Claude BEATA – ZOOPSY Corinne BISBARRE – CNOV Thierry CHAMBON – SNVEL Pascal FANUEL – CNOV Jean-Yves GAUCHOT - FSVF Jacques GUERIN – CNOV Ghislaine JANÇON – CNOV	Corinne JAUREGUY – SNVECO Stéphane LARRECHE – DGAL Charles François LOUF – AVEF Nathalie MARLOIS – ZOOPSY Vanessa NETO – VETAGROSUP Fanny RALAMBO – ENV TOULOUSE Emmanuelle SOUBEYRAN – VETAGROSUP Philippe ULMER – Service Santé des Armées
---	---

Début de la réunion 14 h 15

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA QUALITEVET

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	1. N° 3 décembre 2019 VERSION 1 - REDACTION
		CA du 3 décembre 2019	Date de diffusion 26 mai 2020

1. Validation des comptes-rendus de l'AG et du CA du 21 mai 2019

Les comptes-rendus de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration du 21 mai 2019 sont adoptés à l'unanimité.

2. Le point sur la trésorerie – Françoise BUSSIERAS

- **Point sur les règlements des cotisations :**

L'ENVA a réglé sa cotisation 2020. Pour information, les trois années précédentes n'avaient pas été réglées.

ONIRIS n'a réglé aucune cotisation depuis 2016.

Patrick BOURDEAU est chargé de se renseigner sur la volonté d'ONIRIS de continuer à adhérer à QUALITEVET, ainsi que sur le règlement des cotisations 2019 et 2020

Le CNOV a régularisé sa situation.

La SNGTV n'a pas réglé sa cotisation 2019.

Christophe BRARD se charge de relancer son trésorier pour 2019 et de contrôler pour 2020

Pour rappel : à la suite d'une décision prise en assemblée générale, désormais les appels de cotisations de l'année N sont envoyés avant le 15 novembre de l'année N-1 afin que les Ecoles puissent l'inscrire dans le budget de l'année N.

- **Groupes Analyses biologiques et Hygiène - Financements par le plan éco-antibio 2 :**

La DGAL n'a versé qu'une partie des fonds accordés (25 k€ sur 38 k€ pour le groupe hygiène ; 13.5 k€ sur 20 k€ pour le groupe analyses biologiques) ; la seconde partie des versements sera effectuée à la clôture des dossiers et à la remise du travail pour chacun des groupes.

- **Frais bancaires - Comptabilité :**

Ces frais de banque sont relativement élevés (environ 400 €/an)

Françoise BUSSIERAS, trésorière de QUALITEVET est chargée de renégocier ces frais auprès de la banque

En outre Françoise BUSSIERAS, trésorière de QUALITEVET est chargée d'approfondir l'analyse de la comptabilité, en particulier l'aspect assujettissement à la TVA et imposition des défraiements de mission.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA QUALITEVET

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	1. N° 3 décembre 2019 VERSION 1 - REDACTION
		CA du 3 décembre 2019	Date de diffusion 26 mai 2020

Elle présentera un bilan comptable de QUALITEVET lors de la prochaine AG.
Au 30 octobre 2019, le solde est de 60 436 €.

3. Groupe de travail « Analyses biologiques » – Guy HANNOTTE

Le groupe a recentré son travail sur la notion de qualité des analyses de laboratoire effectuées au sein des établissements de soins. Cela a permis une simplification du sommaire en supprimant tous les points qui étaient hors sujet.

Le constat a été fait qu'il n'était pas possible de dresser une liste exhaustive de tous les matériels disponibles sur le marché (analyseurs, tests rapides, petit matériel de paillasse...). Les fiches présenteront donc des règles « générales » permettant de faire un choix, et insisteront sur les points clés à étudier avant toute acquisition.

Le groupe de travail s'est confronté à la difficulté d'aborder le sujet avec les laboratoires spécialisés, car ils considèrent les analyses effectuées dans les établissements de soins souvent comme des concurrents potentiels, qui plus est incompetents. Actuellement, un travail de recherche d'un consensus sur la rédaction des fiches concernées est mené avec ces professionnels.

90% des fiches seront bientôt écrites.

L'objectif fixé pour mars 2020 est que 50 % des fiches soient totalement finalisées. Le groupe prévoit aussi d'avoir choisi une maquette pour cette date.

La question des devis pour la mise en maquette est posée : Pour l'instant, aucun devis n'a été demandé, mais QUALITEVET a un point de comparaison avec le travail du groupe « Hygiène » qui est plus avancé dans le projet et a choisi un maquettiste après étude de trois devis.

4. Groupe de travail « Hygiène » - Laurent MANGOLD

Le travail d'écriture et de relecture des fiches est désormais terminé.

Le guide « Hygiène » sera constitué de 13 fiches pratiques et de 8 affichables, dont certains à destination du public des établissements de soins.

Ont été ajoutées 1 fiche d'autoévaluation pour scorer ses pratiques (avec conseil de la renouveler régulièrement pour avoir un indicateur de progression) et une fiche de bibliographie.

Le projet a été présenté au dernier Congrès de l'AVEF.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA QUALITEVET

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	1. N° 3 décembre 2019 VERSION 1 - REDACTION
		CA du 3 décembre 2019	Date de diffusion 26 mai 2020

En cours :

- Choix de la maquette : police de caractères, pictogrammes, couleurs.
- Rédaction de la préface.
- Demande de devis pour impression.

Parution envisageable : premier semestre 2020 pour la version PDF.

Projet de diffusion :

- En version PDF téléchargeable sur le site de QUALITEVET.
- Sous forme d'affichables plastifiés : il s'agirait d'une version payante sur commande uniquement. Il conviendra de fixer avec QUALITEVET le mode opératoire pour les commandes et les envois.
- Réalisation de « Kits pratiques » à destination des vétérinaires pour les aider à organiser leur structure. Réflexion au stade de projet.
- Pour une diffusion large après impression du guide, le projet doit être proposé à la DGAL pour des questions de budget. Une distribution pourrait alors être envisagée via les centrales d'achat.

Laurent MANGOLD est chargé de contacter la cellule de communication de la DGAL / M. Jérôme LANGUILLE pour l'aspect financement

Laurent MANGOLD ou Claire SCICLUNA sont chargés de demander des devis pour l'impression et la diffusion. Ils se rapprocheront de Françoise BUSSIERAS et de Philippe EYNARD

Communication ou « Comment faire connaître ce guide ? » :

- Presse professionnelle – médias : le groupe propose la parution d'une fiche par mois, par exemple dans la Semaine Vétérinaire, la Dépêche Vétérinaire, l'Essentiel, le Bulletin des GTV, Pratique Vet, ainsi que sur les sites des organisations professionnelles ;
- Par la commercialisation du guide papier, avec promotion dans les congrès ;
- Par des conférences de présentation dans les congrès, avec organisation de travaux dirigés, de tests « ludiques » type « chambre des erreurs ».

Le groupe conseille d'envisager le dépôt de copyright pour éviter les copies.

5. Présentation d'un projet de partenariat QUALITEVET / PREVENTION MEDICALE – Marie-Christine MOLL – Michel BAUSSIÉ – Jean-François ROUSSELOT

Michel BAUSSIÉ présente au Conseil d'administration de QUALITEVET l'Association « la Prévention médicale », dirigée par le Dr Marie-Christine MOLL. Il participe à l'animation du site internet de cette association, dans sa partie vétérinaire, l'objectif étant de former à la démarche qualité-

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA QUALITEVET

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	1. N° 3 décembre 2019 VERSION 1 - REDACTION
		CA du 3 décembre 2019	Date de diffusion 26 mai 2020

sécurité dans le but de contribuer à la prévention des évènements indésirables, notamment des évènements indésirables graves (EIG) au cours des soins et actes vétérinaires et donc aussi des sinistres. La MACSF compte 100 000 visites par an sur leur site internet.

Marie Christine MOLL a été en charge durant 20 ans de la gestion des événements indésirables graves liés aux soins dans les hôpitaux. Elle travaille sur des programmes de simulation, pour la Haute Autorité de Santé. Elle est Vice-présidente de la Société Francophone pour la Simulation qui accrédite les établissements (ONIRIS par exemple pour son module simulation).

Quelques éléments d'information sur la sinistralité en médecine vétérinaire – Michel BAUSSIÉ

- **Statistiques :**

12% de déclarations de sinistres déclarés par les vétérinaires concernent la RCP (environ 1750 vétérinaires assurés). On constate actuellement :

- Une augmentation des sinistres sur les animaux de compagnie ;
- Une diminution de ces sinistres sur les animaux de rente ;
- Une déclaration de sinistre en apiculture ;
- Un point de vigilance a été identifié : les sinistres liés aux formalités (certification) en particulier exercice canin (certificats de cession).

- **Nombres de déclarations :**

- Sinistres déclarés sur les bovins : 95, dont 58 qui concernent l'obstétrique bovine, avec implication dans 70% des cas, d'une césarienne.
- Sinistres déclarés sur les animaux de compagnie : 110, dont 34 en chirurgie et 10% qui portent sur des formalités.
- Sinistres déclarés sur les équidés : ils sont peu nombreux pour la MACSF qui n'est pas spécialisé dans cette filière.

- **Comparaison avec les professions de santé :**

Le taux de sinistres en RCP est de 1 % pour l'ensemble des professions de santé, et de 1.5 % chez les médecins. Ceci s'explique par le fait que la MACSF assure essentiellement les libéraux, or les praticiens hospitaliers ne sont pas libéraux mais salariés. Le taux est de 7 % chez les chirurgiens-dentistes.

- **Messages à retenir :**

- Les vétérinaires doivent faire des efforts dans l'information du client et l'obtention du consentement éclairé de ce dernier.
- Le certificat obligatoire de cession en médecine canine est un document essentiel et prépondérant en termes de responsabilité, contre lequel les acheteurs se retournent, ceci d'autant plus que le

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA QUALITEVET

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	1. N° 3 décembre 2019 VERSION 1 - REDACTION
		CA du 3 décembre 2019	Date de diffusion 26 mai 2020

professionnel est solvable via sa RCP. Les praticiens doivent porter une attention sérieuse et particulière à chaque chiot, ainsi qu'à ce qu'ils attestent sur ce certificat.

Présentation de la Prévention Médicale par le Dr MOLL

- **La Prévention Médicale :**

Il s'agit d'une association fondée en 2004 par la MACSF, l'Ordre des chirurgiens-dentistes, l'Ordre des sages-femmes, et le syndicat national des médecins généralistes.

- Objectifs :

- Eviter les plaintes et agir en amont ;
- Améliorer les protocoles de soins ;
- Apporter un éclairage dans la gestion des risques ;
- Récompenser les comportements vertueux qui évitent les plaintes.

En médecine humaine, dans une unité de 30 lits de médecine, dont 20 % sont en ambulatoire, il y a un événement indésirable grave associé aux soins tous les 5 jours. On constate que les accidents déclarés sont en majorité liés à des problèmes de coordination et de communication au sein des équipes.

- Envisager les conséquences – analyser les événements indésirables :

On distingue 3 types de démarches

- A priori : identifier les situations à risque ;
- A posteriori : retours d'expérience ;
- Etudier les facteurs humains : compétences non techniques.

- Dans la profession vétérinaire :

- Tous les mois, un cas clinique est présenté et analysé par Michel BAUSSIÉ puis mis en ligne par la MACSF et la prévention médicale.
- Une fois par an, une webconférence live est organisée sur un sujet de médecine ou chirurgie vétérinaire.
- La Prévention Médicale met à disposition des vétérinaires des outils, comme par exemple un outil d'auto-diagnostic de ses pratiques en chirurgie bovine (césarienne).

- Prévention médicale de la MACSF et QUALITEVET :

Un partenariat est envisageable ; il serait possible d'utiliser ce qui est proposé sur le site et si besoin de l'adapter à la médecine vétérinaire.

L'idée serait de concevoir des outils collaboratifs pour la gestion des risques, basé sur le principe du partage d'expérience. Par exemple :

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA QUALITEVET

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	1. N° 3 décembre 2019 VERSION 1 - REDACTION
		CA du 3 décembre 2019	Date de diffusion 26 mai 2020

- Utilisation de l’outil d’auto-diagnostic en obstétrique bovine ;
- Construction d’une « chambre des erreurs » avec brief / mise en situation / débriefing ;
- Etude des facteurs humains :
 - o Fiabilité des pratiques afin d’atténuer les erreurs.
 - Identifier les situations très propices aux erreurs (exemple : reprise d’activité après avoir été dérangé) ;
 - En cas de doute, celui-ci doit-il faire l’objet d’une vérification avant de passer à l’action ?
 - Communication avec le client ;
 - o Exercices de simulation et de mise en situation avec des mannequins ou avec des comédiens.

Discussion sur cet éventuel partenariat :

De tels outils et exercices existent déjà, tant dans les écoles vétérinaires où les étudiants sont filmés en situation puis leurs comportements analysés par leurs pairs (mais la procédure est assez lourde à mettre en place) que pour les praticiens, pour qui des outils d’auto-diagnostic sont disponibles sur différents sites.

QUALITEVET est ici sollicitée dans le but d’aider à la diffusion d’informations et d’outils auprès des vétérinaires grâce à son site internet. Il ne s’agirait pas pour elle d’organiser ces séances de simulation.

Ce projet rentre parfaitement dans l’esprit de QUALITEVET. La profession vétérinaire a besoin de développer ses formations en matière de préventologie et QUALITEVET peut et doit les inciter à le faire.

L’idée serait de dispenser de la formation à la prévention du risque encouru par le praticien comme par le client en l’abordant non pas sous l’aspect de la faute professionnelle ou de la plainte, mais sous celui de la culture de l’apprentissage par les erreurs et de la motivation à mieux soigner. Il faudrait aussi former les équipes de soins à une meilleure communication interne afin de prévenir ces erreurs.

QUALITEVET est convaincue de l’intérêt donc de la nécessité d’un travail commun ; restent à discuter des détails pratiques :

- o Partage des liens sur les sites internet ;
- o Organisation d’une webconférence traitant de la médecine préventive ;
- o Examen des modules de e-learning déjà disponibles sur le site de l’association (proposés à 70 € pour les médecins et pris en charge par la formation continue) ;
- o Etude de la faisabilité de chambre des erreurs en présentiel (par exemple : anesthésie, chirurgie, impliquant vétérinaires et ASV), avec éventuellement possibilité de financement par MACSF.

Responsables du projet pour QUALITEVET Jean-François ROUSSELOT et Françoise BUSSIERAS. Les CA des organismes professionnels seront consultés par le biais de leurs représentants à QUALITEVET

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA QUALITEVET

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	1. N° 3 décembre 2019 VERSION 1 - REDACTION
		CA du 3 décembre 2019	Date de diffusion 26 mai 2020

6. Actualisation du Guide des Bonnes Pratiques du Médicament Vétérinaire – Jean François ROUSSELOT pour Jacqueline BASTIEN

La quantité de travail a été évaluée :

Il faut compter 14 jours pour la mise à jour des fiches et la réactualisation du site d'autoévaluation (Jacqueline BASTIEN, Claire SCICLUNA, Jean-François ROUSSELOT), auxquels il faudra ajouter l'intervention de l'informaticien (pas encore chiffrée).

L'informaticien sera également sollicité pour les cliniques en cours d'autoévaluation, afin de sauvegarder leurs résultats en cours et de permettre la continuité des évaluations.

Ce budget serait à priori finançable par QUALITEVET, sur ses fonds disponibles. QUALITEVET pourrait prendre en charge jusqu'à 10 000 €.

Le CA donne son accord pour financer les 14 jours de travail de mise à jour, et reste en attente du devis de l'informaticien.

Il faudrait envisager de réaliser une « maquette graphique » commune aux différents groupes, qui marquerait l'identité QUALITEVET. Le nouveau modèle du groupe Hygiène semble intéressant.

Démarche de reconnaissance du GPBPV :

Cette mission a été confiée à la SNGTV. Il sera nécessaire de recruter et former un nouvel auditeur.

Il conviendra de demander à Pierre SANS, président du comité de pilotage chargé d'examiner les rendus des auditeurs, désormais directeur de l'ENVV, s'il souhaite conserver cette fonction.

7. Le point sur les anesthésiques volatils : Claire SCICLUNA

Une information nous a été transmise par Catherine ROY : des inspections ont été réalisées dans des établissements de soins en Ile De France par la CRAMIF (Caisse d'assurance maladie d'Ile de France) courant décembre 2019 et des mesures de gaz volatils ont été effectuées.

Ces inspections sont menées en 2 temps : un premier temps de réunion (environ 2 heures) puis un second temps pour les mesures. Il semblerait que des produits tels que le formol, le trioxyméthylène, les réactifs MGG aient été classés dans les produits à prendre en considération dans les risques des « volatils » au vu des quantités utilisées.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA QUALITEVET

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	1. N° 3 décembre 2019 VERSION 1 - REDACTION
		CA du 3 décembre 2019	Date de diffusion 26 mai 2020

Le CA s'étonne que Catherine ROY semble s'être « auto-saisie » du dossier, et demande par qui elle est missionnée et quel organisme l'indemnise de ses présences aux réunions. Claire SCICLUNA a demandé à être associée à ce projet afin d'être présente à certaines réunions en tant que responsable du dossier anesthésiques volatils de QUALITEVET.

Lucas ZILBERSTEIN a aussi été consulté, car il a écrit sa thèse sur le sujet. Thèse qui a été reprise pour certains résultats par les inspecteurs de la CRAMIF, mais avec malheureusement une mauvaise interprétation de ses conclusions sur les seuils de gaz mesurés.

Patrick VERVAERDE peut être consulté à l'ENVA en tant qu'expert sur ce sujet.

L'objectif est d'avoir une représentation des praticiens, afin de minorer les contraintes qui pourraient être imposées dans le futur aux vétérinaires, dans le respect des règles de sécurité de salariés et de leurs employeurs mais en prenant en compte la réalité des pratiques.

Claire SCICLUNA a réalisé une enquête sur les anesthésiques volatils et la pratique en établissement de soins. Elle a reçu 280 réponses. Elle rédigera une synthèse de ces réponses pour le prochain CA de QUALITEVET.

8. Questions diverses :

- **Guide de cancérologie :**

Il a sans doute besoin d'être actualisé.

Jean François ROUSSELOT posera la question de l'actualisation du guide de cancérologie à Dan ROSENBERG.

- **Toxoplasmose :**

Il faudrait trouver une solution permettant aux vétérinaires employeurs d'argumenter face aux médecins qui réclament l'arrêt maladie des salariées enceintes pour cause de sérologie toxoplasmose négative.

Gilles BOURDOISEAU et Patrick BOURDEAU acceptent de produire un consensus d'experts pour Janvier 2020

Thierry CHAMBON pourrait ensuite s'appuyer sur ces travaux pour défendre ce dossier auprès du régime générale d'assurance maladie dont la profession dépend désormais.

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA QUALITEVET

	QUALITEVET	Direction Compte-rendu	1. N° 3 décembre 2019 VERSION 1 - REDACTION
		CA du 3 décembre 2019	Date de diffusion 26 mai 2020

La prochaine réunion de QUALITEVET est fixée le MARDI 26 MAI 2020 de 14 h 00 à 17 h 00

Au siège du CNOV

Avec réunion des groupes de travail qui le désirent le matin

Fin de la réunion 16 h 30

Rédigé par	Validé par	Approuvé par
Corinne BISBARRE	Jean-François ROUSSELOT	AG et CA QUALITEVET